

## **Conseil interministériel du Tourisme : poursuivre les efforts engagés**

A l'occasion du troisième Conseil interministériel sur le tourisme (CIT) consacré à la régulation du numérique et au sport, **la Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) salue les mesures annoncées comme les travaux réalisés par le Gouvernement et les professionnels en faveur du tourisme en France.**

En 2017 l'activité touristique (87 millions de visiteurs internationaux et 54 milliards d'euros de recettes) a été en forte croissance. Si 2018 se présente bien, **les efforts et les actions menées par le CIT doivent être maintenus et amplifiés pour que la France reste compétitive.**

Ce conseil présidé par le Premier ministre et **en présence de nombreux membres du Gouvernement**, intervient 4 jours après la victoire de l'équipe de France au mondial de football rappelant à tous l'importance de grands événements sportifs pour l'image de la destination France. Roland HEGUY, président de la CAT a rappelé: *« les images diffusées depuis dimanche dans le monde entier auront un impact très positif sur l'attractivité de la destination France. Le sport, dans toutes ses dimensions - des rencontres sportives dominicales aux grands événements mondiaux - a un impact sur l'activité touristique, est un outil d'intégration et un formidable vecteur de paix. »*

**Sur la régulation du numérique**, la France est en pointe par rapport à ses voisins européens pour l'encadrement des plateformes (loi MACRON d'août 2015, loi pour une République numérique et maintenant les dispositions de la loi ELAN et du projet de loi Lutte contre la fraude). Les autorités et les professionnels sont néanmoins vigilants quant au projet de règlement européen *Platform to business* tel que proposé par la Commission européenne. **Les professionnels s'inquiètent de voir une proposition de régulation européenne « soft » qui serait un recul par rapport aux avancées obtenues en France et demandent au Gouvernement de se mobiliser pleinement.**

Roland HEGUY a également fait part de **la pénurie historique d'emplois** qui touche les entreprises du tourisme, alors que le secteur recrute. Rien que pour l'hôtellerie-restauration, 20 000 emplois ont été créés depuis le début de l'année et 50 000 postes sont à pourvoir. **Les métiers du tourisme sont en mesure d'offrir à de nombreux jeunes des opportunités de carrière et d'ascension.**

Enfin, le président de la CAT a salué les annonces faites par le Gouvernement en faveur du maintien du taux de TVA pour la restauration, secteur fortement contributeur pour le tourisme (à hauteur de 35% du chiffre d'affaires du tourisme). **Les professionnels du tourisme ont besoin de stabilité fiscale pour embaucher, former, investir et développer l'activité.** Toute augmentation d'impôt affecterait l'activité des entreprises, le pouvoir d'achat des Français et la compétitivité de la destination France.



*La Confédération des Acteurs du Tourisme (CAT) regroupe 14 organisations professionnelles représentatives et associations du secteur du tourisme: les hébergeurs et restaurateurs, les opérateurs de voyages, les transporteurs, les métiers de l'événement et les activités génératrices de flux touristiques.*

*Les membres fondateurs : ANAT, CAF, CNPA, DSF, EDV, FNHPA, FNTV, GNC, IFT, SETO, SNRT, SNRPO, UMIH, UNIMEV*